

afin de satisfaire au désir du public de voir le personnage solennellement reçu, l'autorité civile ne retranche rien aux réjouissances populaires traditionnelles : illuminations, feux d'artifice et joutes.

Il est certain qu'il manquerait à la population de la ville et des faubourgs une de ses distractions favorites, si, après avoir erré, durant le jour, à travers les rues pavées d'oriflammes et de drapeaux, elle n'avait pas à contempler, dans la soirée, une illumination. C'est une des formes sous lesquelles la joie se manifeste. Il faut que les rues, les maisons, les édifices publics, s'éclairent avec des flammes de gaz, des lampions, des verres colorés ou des lanternes de papier. Je n'ai garde d'oublier les fontaines lumineuses qui ont fait leur apparition lors d'une Exposition universelle à Paris. Tout récemment, pour la réception solennelle de l'Empereur de Russie, on a essayé des boules multicolores, en celluloïde, contenant une lampe incandescente ; voici l'électricité appelée à jouer un rôle dans les illuminations.

Pour ce divertissement, la place Louis-le-Grand demeure au XIX^e siècle comme elle l'était au XVIII^e siècle, suivant l'expression consacrée, « le clou ». Elle est redevenue la promenade favorite, journalière, de la population qui vient dans son « désert » recevoir, pendant l'hiver, la chaleur de quelques rayons de soleil, et qui recherche dans son « oasis » pendant l'été, un peu de fraîcheur. Pour ce qui concerne les illuminations, elle se prête admirablement à ce genre de décos : la partie sablée permet de planter impunément les ifs, mâts, estrades qui sont à orner de feux divers ; les ombrages des allées de marronniers et les prairies du côté sud prennent un aspect fort curieux lorsque la lumière y est répandue à profusion ; enfin les hautes et régulières maisons qui entourent la place présentent un beau coup d'œil